



Note d'information

Suite à l'entrée en vigueur du Règlement (UE) 2016/679 sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) le 25 mai 2018 et à la modification de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 par la loi du 20 juin 2018

En qualité de Responsable de Traitement, la Ville de Nîmes est amenée à collecter des données à caractère personnelⁱ dans le cadre de ses missions de service public.

Conformément au RGPD, toute personne physique peut faire valoir les droits suivants concernant ses données personnelles auprès du Délégué à la Protection des Données de la Ville :

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit de limitation du traitement
- Droit d'opposition au traitement
- Droit d'effacement
- Droit à la portabilité

En savoir plus : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>

L'exercice de ces droits est soumis à la présentation d'un justificatif d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport...).

Vous devez également préciser dans votre demande les modalités de réception des données souhaitées, sachant que par défaut toute demande adressée par format électronique sera traitée par la même voie.

Vous pouvez effectuer votre demande :

1. par courrier à l'adresse suivante

Ville de Nîmes
Service du Délégué à la Protection des Données
Place de l'hôtel de Ville
30009 NIMES cedex 09

2. par courriel adressé au Délégué à la Protection des Données de la Ville à l'adresse suivante : dpd@ville-nimes.fr

3. directement à l'accueil de l'hôtel de Ville, en remplissant le formulaire de demande d'exercice des droits mis à votre disposition par les agents d'accueil.

La Ville de Nîmes dispose d'un mois pour vous répondre à compter de la réception de votre demande, ce délai pouvant être prolongé de 2 mois en cas de demande particulièrement complexe.

ⁱ Tout ce qui est rattachable à une personne physique -qui permet d'identifier directement ou indirectement une personne physique : noms, prénoms, date de naissance, n° client, n° de sécurité sociale, plaque d'immatriculation, photo, vidéo, voix, adresse IP, habitudes de vie, segmentation démographique, etc.